



Brin de Nouvelles

Informations locales

Municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Vol. 26, No 3, 2 juillet 2019

<http://www.municipalite.saint-gabriel-de-rimouski.qc.ca/>

NOTEZ : Fabrique : Feuillet paroissial disponible : <http://www.diocesesrimouski.com/secteur-montagnes/index.html>

~~~~~  
**Prochaine séance régulière du conseil municipal LUNDI, 5 août 2019**

### **Résumé de la séance du 2 juillet 2019**

La municipalité a procédé à l'embauche de monsieur Billy Le François à titre de journalier pour une période de 14 semaines débutant le 3 juillet 2019 selon les conditions de la convention collective applicable. Le candidat retenu est soumis à une période de probation de 3 semaines.

Suite à l'adoption de la politique en matière d'alcool et de drogues par le conseil municipal le 4 février 2019; des corrections ont été apportées et adoptées.

Monsieur Serge Fournier a été nommé à titre de représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office d'habitation de la Mitis.

La municipalité a procédé à l'embauche de madame Nicole Leblanc à titre de secrétaire administrative surnuméraire à raison de deux journées par semaine et ce, du 4 septembre 2019 au 21 décembre 2019.

Suite à la démission du directeur général par intérim Monsieur Stéphane Forest, le 5 juillet 2019, la municipalité a procédé à l'embauche d'une directrice générale pour assurer l'intérim, et ce, à compter du 6 juillet 2019.

Le conseil municipal a appuyé la demande de monsieur William Rousseau de Ferme Bio-Rousseau senc au programme Relève, entrepreneuriat et petites entreprises, volet Soutien à la relève et à l'entrepreneuriat agricole du ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec.

Le conseil municipal a approuvé le document intitulé « Établissement des droits de servitude pour les lignes électriques et de télécommunication » et le croquis afin de consentir à Hydro-Québec une servitude.

Le conseil municipal a procédé à l'acquisition d'un compacteur usagé de marque BOMAG de l'année 2005.

Le conseil a octroyé une permission de voirie au Festival country-western de Saint-Gabriel pour leur parade du 10 août 2019.

Le conseil a octroyé les contrats pour le rechargement des chemins et pour l'achat de l'abrasif d'hiver.

---

Selon les disponibilités, de l'espace est fourni aux organismes et aux groupes communautaires qui veulent annoncer leurs activités. Pour faire paraître une petite annonce, le coût est de 2 \$ pour 25 mots et moins. Il faut faire parvenir votre texte avant le 1er du mois : Écrire ou téléphoner au bureau municipal aux heures d'ouverture. Envoyer un courriel à l'adresse ci-dessous :

Mise en page : Anne-Marie Fournier

Impression et assemblage au bureau municipal.

Adresse: Journal Brin de Nouvelles, 248, rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0

Téléphone : 418-798-4938

Télécopieur : 418-798-4108

Courriel (Anne-Marie) pour faire parvenir les messages : [a.fournier@globetrotter.net](mailto:a.fournier@globetrotter.net) . Date de tombée : le 1er du mois

**VOICI LE RAPPORT DU MAIRE  
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE  
JUN 2019**

Mesdames  
Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter mon rapport sur la situation financière de la municipalité.

L'article 176.2.2 du Code Municipal exige du maire de présenter ce rapport lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue en juin. Ce rapport est ensuite diffusé sur le territoire de la Municipalité.

**ETATS FINANCIERS 2018**

Les états financiers de l'année 2018 de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski ont été vérifiés par la firme comptable Mallette, comptables agréés, qui a déposé son rapport au conseil le 21 mars 2019. Les résultats révélaient un surplus pour l'année 2018 de 94 958\$ et un surplus accumulé de 344 903\$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la municipalité, sur les heures d'ouverture.

|                                         | Budget 2018         | Réalisations 2018   |
|-----------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Taxes</b>                            | 1 191 350 \$        | 1 210 601 \$        |
| <b>Paiement tenant lieu de taxes</b>    | 17 500 \$           | 20 149 \$           |
| <b>Transferts</b>                       | 215 600 \$          | 920 973 \$          |
| <b>Services rendus</b>                  | 19 250 \$           | 39 426 \$           |
| <b>Imposition de droits</b>             | 32 800 \$           | 21 145 \$           |
| <b>Autres revenus d'intérêts</b>        | - \$                | 35 832 \$           |
| <b>Autres revenus</b>                   | 75 000 \$           | 277 879 \$          |
| <b>Total des revenus :</b>              | <b>1 551 500 \$</b> | <b>2 526 005 \$</b> |
| <b>Administration générale</b>          | 258 775 \$          | 288 841 \$          |
| <b>Sécurité publique</b>                | 155 400 \$          | 190 330 \$          |
| <b>Transport</b>                        | 477 975 \$          | 584 677 \$          |
| <b>Hygiène du milieu</b>                | 238 875 \$          | 294 415 \$          |
| <b>Santé et bien-être</b>               | 7 200 \$            | 6 374 \$            |
| <b>Aménagement, urbanisme et dév.</b>   | 60 250 \$           | 54 689 \$           |
| <b>Loisirs et culture</b>               | 181 500 \$          | 248 963 \$          |
| <b>Frais de financement</b>             | 35 250 \$           | 49 759 \$           |
| <b>Remboursement de la dette à long</b> | 133 025 \$          | 128 000 \$          |
| <b>Affectations , autres revenus et</b> | 3 250 \$            | 584 639 \$          |
| <b>Total des dépenses :</b>             | <b>1 551 500 \$</b> | <b>2 430 687 \$</b> |

La population de Saint-Gabriel-de-Rimouski était de 1 151 personnes selon les informations du Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire.

Évaluation 2017 → Imposable : 84 736 000    Non-imposable : 5 431 700    Total : 90 167 700



Georges Deschênes, Maire

# AVIS PUBLIC

## PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

### Aux personnes intéressées par des projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Rimouski

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 2 juillet 2019, le conseil municipal a adopté le projet de:

- Règlement # 287-19 modifiant le plan d'urbanisme # 210-10

Et les premiers projets de règlements suivants :

- Règlement # 288-19 modifiant divers éléments du Règlement # 211-10 de zonage
- Règlement # 289-19 modifiant divers éléments du Règlement # 212-10 de lotissement
- Règlement # 290-19 modifiant le Règlement # 213-10 relatif aux conditions d'émission de permis de construction
- Règlement # 291-19 modifiant divers éléments du Règlement # 214-10 de construction
- Règlement # 292-19 modifiant divers éléments du Règlement # 215-10 sur les permis et certificats
- Les objectifs de ces projets de règlements sont d'enlever une rue projetée, d'apporter diverses améliorations aux dispositions interprétatives, de modifier les modalités de finition des recouvrements extérieurs, de reformuler les dispositions concernant les piscines et de réajuster la prescription des amendes.
- Une **assemblée publique de consultation** aura lieu lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 5 août 2019 à 20h00, au Centre Polyvalent, 103 rue Leblanc à Saint-Gabriel-de-Rimouski. Au cours de cette assemblée publique, une personne désignée par le conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Le premier projet de règlement # 288-29 modifiant le règlement de zonage # 211-10 contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'un référendum.
- Ces projets de règlements et les plans peuvent être consultés au bureau municipal situé au 248, rue Principale à Saint-Gabriel-de-Rimouski, aux heures normales d'ouverture.

#### Résumé de la modification du plan d'urbanisme

Le plan des affectations du sol est modifié en enlevant la rue projetée entre la rue des Cèdres et le rue de l'Érable.

**Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski, ce 3 juillet 2019.**



---

Stéphane Forest  
Directeur-général et secrétaire-trésorier par intérim

## RAPPORT D'ÉLU

### Gestion des matières résiduelles

#### DÉFI 300 TONNES

Le traitement de déchets est facturé à la tonne à la Municipalité.  
Moins de tonnes à traiter, moins de taxes à payer!

Solutions : Composter, consommer intelligemment...

MERCI DE FAIRE PARTIE DE CE PETIT MOUVEMENT POUR UNE PLANÈTE  
EN SANTÉ!! 😊

### Tourisme

La forme du chemin qui mène au Domaine Valga est aménagée. Toutefois, le chemin n'est pas praticable pour l'instant!  
Vous devrez patienter au printemps prochain le temps que le chargement soit fait et le chemin prêt!!

Merci aux ressources en voirie pour ce beau travail!!

Bonne saison touristique à tous!  
Étienne Lévesque

---

**BIBLIOTHÈQUE LE BOUQUINIER** –: Un lieu de rendez-vous pour les mordus de lecture !

**Citation** : « Un bon livre permet de se déconnecter du temps et de l'espace pour s'offrir un moment privilégié » (Jean Gastaldi)

Prenez note que la bibliothèque sera ouverte mardi, 16 juillet ainsi que mardi, 13 août de 18h00 à 20h00 et ce, pendant la période estivale. L'horaire régulier reprendra à compter du 3 septembre 2019.

### **HORAIRE RÉGULIER (à compter du 3 septembre )**

**MARDI ; 18 h 15 à 19 h 45**

**MERCREDI : 15 H 15 à 16 H 45**

**JEUDI ; 19 h à 20 h 30.**

\*\*Je vous rappelle que vous pouvez profiter d'un abonnement annuel à prix modique (2\$).

Nicole Leblanc, Responsable

---

### MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

**FABRIQUE** : Le bureau de la Fabrique est relocalisé dans les locaux de la Caisse Desjardins à St-Gabriel. C'est à 295, rue Principale. Téléphone : (418 798-4901). Le bureau est ouvert de 10 h à 13 h, le lundi et le mardi. Il est ouvert aussi de 10h à 12 h et de 13 h à 17 h le jeudi. Le bureau est fermé lorsque la Caisse Desjardins est fermée. Notre adresse **postale** : 350 rue Principale, St-Gabriel-de-Rimouski, QC, G0K 1M0.

Laisser un message par **internet** au bureau de la Fabrique : [presbyterestgabriel@globetrotter.net](mailto:presbyterestgabriel@globetrotter.net)



Pour contribuer à la conservation de la mobilité et de l'autonomie, pour améliorer son bien-être, il suffit de faire de l'exercice.

Pour **se mettre** en forme ou **se garder** en forme, il faut venir s'entraîner. Votre Gym est toujours ouvert du lundi au vendredi de 6h à 20 h 30

### **LA CUEILLETTE DES LUNETTES USAGÉES... IL FAUT Y VOIR !**

À cet effet, une boîte est placée à votre disposition à la Caisse Desjardins de St-Gabriel.

Pour nous joindre : 418 798-4639 ou [lionsst-gabderimouski@hotmail.com](mailto:lionsst-gabderimouski@hotmail.com).

Merci à l'avance de votre généreuse participation.

Lion Sylvianne Leblanc, publiciste.

---



Festival Country-Western de St-Gabriel  
17<sup>e</sup> édition du 7 au 11 août 2019

## ATTENTION!

Notre super promotion sur le forfait 4 jours incluant tous les spectacles sur tous les sites se poursuit jusqu'au 31 juillet au tarif prévente de 60\$ et à partir du 1<sup>er</sup> août au prix régulier de 70\$.

On peut se le procurer à notre billetterie au [www.festivalst-gabriel.com](http://www.festivalst-gabriel.com) et chez nos dépositaires de:  
St-Gabriel : Dépanneur Central MG, Épicerie DB, Restaurant La Table de Maman, Service Clément Ouellet.

Les Hauteurs : Dépanneur du Coin et Marché Omni –DF Rouleau.

Mont-Joli : Marché Desjardins – IGA.

Mont-Label : Dépanneur Mont-Label.

Rimouski : Marché Claudin Malenfant et Dépanneur Jessop.

La Fabrique de St-Gabriel, en partenariat avec le Festival country-western est heureuse d'inviter toute la population aux déjeuners du 9, 10 et 11 août prochain. Où? Au centre polyvalent de St-Gabriel.

Heures : 6h à 10h pour le vendredi 9 août

8h à 12h pour le samedi 10 août et dimanche, 11 août

De plus, une invitation toute particulière est lancée aux entreprises et organismes pour le déjeuner du 9 août qui vous sera servi dès 6h le matin jusqu'à 10h.

C'est l'occasion rêvée de souligner le travail extraordinaire de vos employés (es) et une façon d'afficher votre appartenance au milieu. Bienvenue aussi à tous les lèves-tôt!

Manon Blanchette, coordonnatrice

Concours "Décore ton village" ... C'est le temps de planifier pour révéler aux visiteurs la renommée créative de notre belle et dynamique communauté. Les décors seront classés en 3 catégories. Pour tous les détails, surveillez le Brin de nouvelles du mois d'août.

**Hébergement résidentiel : Claudette Côté, 418 798-4918**

**Hébergement camping caravanning : Line et Martin, 418 750-7302**

Le comité organisateur, Festival Country-Western de St-Gabriel,

Étienne Lévesque (418) 775-4044  
Olivan Fortin, Président (581) 246-2873



### CLUB DES 50 ANS ET +

Le 08 août prochain, dans le cadre du festival country western de Saint-Gabriel, se tiendra une journée spéciale organisée par le club des 50 ans et +.

Vous êtes tous invités à venir fraterniser avec les nombreux visiteurs. Au programme: **danse** en après-midi et en soirée, (avec la musique de M. Jean-Yves Cayouette), et bien sûr un excellent **souper**. Coût de **18 \$ pour le souper et la danse, 8\$ danse seulement**. On vous attend nombreux..

### PETITES ANNONCES

**À LOUER** : Logement 4½, Au **HLM**, rue Harvey, Pour 50 ans et plus. **Chauffé, éclairé, subventionné**. Prix selon les revenus (**25%**), Il faut remplir les conditions et il faut **fournir les documents nécessaires (rapport d'Impôt)** pour pouvoir faire le calcul. Il y a aussi un 3½. **Informations : OH de la Mitis, 418-775-2554.**

**À LOUER** : Situé sur un grand domaine, à St-Gabriel-de-Rimouski, logements à louer dans une coopérative d'habitation. **Grand 3 ½ et 4 ½ à prix très abordables.** Rénovés, fraîchement peints, chauffés, éclairés et câblés. Grandes commodités dans l'immeuble et au village (épicerie, dépanneur, caisse populaire, etc) Endroit tranquille et paisible. Pour couple ou personne seule. Réf. Requisites: **Pour info : 418-509-1012 ou 418-509-3859. Voir FB**

**À LOUER** : **Au même endroit, loft à louer au mois ou à l'année. Entièrement meublé.** Vaisselle fournie etc. **Rénové à neuf.** Possibilité de coucher 3 à 5 personnes. Grandes commodités dans l'immeuble et au village. Endroit tranquille et paisible. Pour couple ou personne seule. **Pour info : 418-509-1012 ou 418-509-3859. Voir FB.**

---

## **LOISIRS**

Dans le cadre des **Petit Shows du Gazébo à Vio**

Ce vendredi 5 juillet dès 19 heures; Yanick Gagnon et Fils, spectacle musical père fils à ne pas manquer.

De plus le 20 juillet dès 19 heures; Dominick et Jacob Delarosbils sauront nous interpréter de magnifiques pièces de leur répertoire.

Venez profitez de ces belles soirées musicales en famille et appréciez le talent de ses musiciens de chez-nous. Bienvenue à tous !

---

## **Patinoire couverte de St-Gabriel - La Campagne de financement tire à sa fin!**

Le comité de financement est fier de vous annoncer que nous avons à ce jour amassé 260 000\$ sur notre objectif de 350 000\$. Notre campagne de financement se termine bientôt.. Il est encore temps pour tous les citoyens ou les Gabriélois de cœur de devenir un fondateur de la patinoire par l'achat d'une brique fondateur. Vous pouvez le faire seul, entre amis ou en famille! N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du comité de financement pour avoir davantage d'informations et répondre à vos questions!

Si vous avez une entreprise, c'est un magnifique moyen de contribuer à notre développement local et régional tout en assurant votre visibilité!

### **Nous comptons sur votre implication!**

#### **Les membres du comité de financement :**

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Croft Denis       | Deschenes Anick        |
| Deschenes Gaétan  | Deschenes France-Josée |
| Deschenes Luc     | Deschenes Stéphane     |
| Fortier Audrey    | Gagnon Julie           |
| Lévesque Clermont | Lévesque Louis-Georges |
| Lévesque Patrick  | Mirenge Noura          |

---

## **LE PERMIS DE CONSTRUCTION**

*(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 119, article 120 et article 237)*

### **4.1 NECESSITÉ DU PERMIS DE CONSTRUCTION**

Tout projet de construction, de transformation, d'agrandissement, de rénovation, de réparation ou d'addition de bâtiments ou de constructions accessoires est interdit sans l'obtention d'un permis de construction. Il en est de même pour tous travaux d'excavation ayant pour but l'édification d'une construction.

*Un permis de construction n'est toutefois pas requis :*

1. Pour la pose de peinture ou l'entretien régulier d'une construction existante, qui ne nécessite pas le remplacement de matériaux;
2. Sur une période de 24 mois, le remplacement d'un revêtement de toiture par un même matériau sur moins de 25% de la superficie de l'ensemble de la toiture d'un bâtiment;

3. Sur une période de 24 mois, le remplacement du revêtement des murs extérieurs par un même matériau sur moins de 25% de la superficie de l'ensemble du revêtement des murs extérieurs d'un bâtiment;
4. Sur une période de 24 mois, le remplacement de moins de 25% des fenêtres d'un bâtiment;
5. Sur une période de 24 mois, la réparation d'un perron ou d'une galerie par un même matériau, sans en augmenter la superficie au sol;
6. Sur une période de 24 mois, les travaux de rénovation intérieurs représentant un coût inférieur à 1500\$ en remplacement de matériaux.

L'exemption prévue à l'alinéa précédant ne doit toutefois pas viser l'ajout ou la modification à la dimension, la pose ou la fermeture de toute fenêtre ou porte ainsi que l'ajout de chambre à coucher.

Un permis de construction n'est également pas requis pour l'installation d'une piscine hors-terre dont la profondeur est inférieure à 600 mm.

**\*NB : INFORMATIONS À TITRE INDICATIF SEULEMENT ET SUJET À CHANGEMENT.**

**À NOTER:**

Déchets de végétaux :  
de taille d'arbres et  
d'arbustes :  
**Déposer au site  
de la rue Pelletier**

| <b>Juillet</b> |    |                                                                                        |    |                                                                                        |    |    |
|----------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------------------------------|----|----|
| D              | L  | M                                                                                      | M  | J                                                                                      | V  | S  |
|                | 1  | 2     | 3  | 4                                                                                      | 5  | 6  |
| 7              | 8  | 9     | 10 | 11    | 12 | 13 |
| 14             | 15 | 16   | 17 | 18                                                                                     | 19 | 20 |
| 21             | 22 | 23  | 24 | 25  | 26 | 27 |
| 28             | 29 | 30                                                                                     | 31 |                                                                                        |    |    |



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière Neigette

***Nous vous accueillons chaleureusement à tous nos points de services:***

- **Saint-Anaclet**, 24 rue Principale Est, Saint-Anaclet, G0K 1H0
- **Sainte-Blandine**, 674 route des Pionniers, Rimouski, G5N 5P3
- **Saint-Gabriel**, 295 rue Principale, Saint-Gabriel-de-Rimouski, G0K 1M0
- **Sainte-Luce**, 60 rue Saint-Laurent, Sainte-Luce, G0K 1P0

***Nous sommes également accessibles 7 jours sur 7:***

**Téléphone:** 418-723-6798  
caisse.t60029@desjardins.com  
**www.desjardins.com/riviereneigette**  
**Accès D** 1 800 caisses / 1 800-224-7737  
**facebook.com**\caisse.riviereneigette

**CALENDRIER DE L'UNITÉ PASTORALE - DÉBUT JUILLET 2019 (POUR SAINT-GABRIEL)**

|                                                                |                                                   |                                     |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>7 JUILLET</b> 9H30 St-Gabriel (J)<br>11H00 Les Hauteurs (J) | <b>11 JUILLET</b> Sacristie<br>10H St-Gabriel (M) | <b>13 JUILLET</b><br>19h St-Charles |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------|



# La table de maman



## NOUVEAU

La crème molle est maintenant arrivée, dans un choix de **vanille**, de **chocolat** ou **marbré**. Ou encore **enrobé** de chocolat au lait, noir ou de chocolat blanc et caramel. Nous vous offrons également les **sundaes** au chocolat, au caramel ou aux fraises.

*Besoin d'un gâteau pour une occasion spéciale ?  
baptême, fête, mariage ou autre, nous aurons ce qu'il vous faut.*

*Réservez dès maintenant !!*

**418 798-4747**

### HEURES D'OUVERTURE

LUNDI - 11 h à 15 h

MARDI - 11 h à 15 h

MERCREDI - 11 h à 19 h

JEUDI - 11 h à 19 h

VENDREDI - 11 h à 20 h

SAMEDI - 11 h à 20 h

DIMANCHE - 11 h à 19 h

# COIFFURE Sensation Unisex

**Bienvenue à tous**

Marina Pelletier  
110, avenue Bérubé  
St-Donat, GOK 1L0

### HORAIRE (rendez-vous seulement)

**Mardi :** À domicile

**Mercredi :** 9 h à 19 h

**Jeudi :** À domicile

**Vendredi :** 9 h à 17 h

**Samedi :** 9 h à 12 h

- Grand choix de perruques avec cheveux synthétiques et avec cheveux humains.
- Entretien, réparation et modification de votre perruque actuelle.
- Informations au sujet du programme d'aide financière pour une perruque en cas de perte de cheveux à cause du cancer.
- Des accessoires (chapeaux, foulards, turbans,...) sont sur le marché et je peux vous aider à choisir parmi ce qui est disponible
- Pour bien servir tous mes clients/clientes je me tiens au courant des nouveautés dans le domaine.  
Une visite chez moi et vous ferez sensation !

**581 624-2403**